

## Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

|                                               |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |
|-----------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Séance du</b><br>12 octobre 2026           | Le douze octobre deux mille vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 05 octobre 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.                                                                                                                                                                                                                           |
| <b>Date de convocation</b><br>05 octobre 2026 | <u>Étaient présents</u> : Cédric VIGUERARD, Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOUA, Carole HERVAGAULT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Corentin LECOMTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT |
| <b>Nombre de Conseillers</b>                  | <u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Delphine MORELLE à Carole HERVAGAULT, Danyla GUY à Anne-Sophie DE BESSES, Elisabeth METRAL-SYORD à Emilie BRUNEL-RAYMOND                                                                                                                                                                                                                                            |
| En exercice.....                              | <u>Excusé</u> : Fouad REQUINI                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
| Présents .....                                | <u>Absent</u> : William BERTRAND                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| Pouvoirs .....                                | <u>Secrétaire de séance</u> : Marie-Claude LAURET                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                         |
| Votants .....                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                           |

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

### **26.74 – DELEGATION DE SERVICE PUBLIC - ATTRIBUTION DU MARCHE DE CONCESSION DES DROITS DE PLACE DU MARCHE DOMINICAL – LES FILS DE MADAME GERAUD**

Rapporteur : Karine BOTTE

Par délibération n°26.01 en date 09 février 2026, le conseil municipal a accepté le principe du recours à la délégation de service public pour la gestion du marché dominical.

Cette délégation sera conclue dans le cadre d'un traité d'affermage pour une durée de 8 ans.

Conformément aux dispositions des articles L.1411-1 et suivants et R.1411-1 et suivants et selon le cadre des articles L.1120-1 et suivants, L.3111-1 et suivants et R.3111-1 et suivants du code de la commande publique, une consultation de délégation de service public a donc été lancée le 13 février 2026.

La commission, réunie le 12 mai 2026, a pris connaissance de l'analyse des offres remises et a autorisé l'autorité responsable de la personne publique délégante à mener les négociations avec la société LES FILS DE MADAME GERAUD,

A l'issue des négociations et des éléments complémentaires précisant ou faisant évoluer le contenu de leur offre, la proposition de la société LES FILS DE MADAME GERAUD est apparue comme étant complète tant techniquement que financièrement.

Conformément à l'article L1411-7 du CGCT, les élus ont été invité, 15 jours au moins avant le conseil, à consulter le projet de contrat et les pièces annexes du dossier.

Vu les dispositions du code de la commande publique ;

Vu les articles L.1411-1 et suivants du Code général des collectivités territoriales relatifs aux délégations de service public ;

Vu le rapport présenté et annexé à la présente délibération conformément aux dispositions de l'article L.1411-4 du Code général des collectivités territoriales présentant les conclusions des négociations et les motifs du choix du délégataire ;

Vu le projet de contrat joint à la présente délibération ;

**Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- D'APPROUVER le choix de la société LES FILS DE MADAME GERAUD pour la gestion du marché dominical
- D'APPROUVER le projet de contrat et ses annexes à intervenir entre la commune et la société LES FILS DE MADAME GERAUD pour une durée de huit (8) ans à compter du 1er novembre 2026
- D'AUTORISER Monsieur le Maire, ou son représentant, à signer le contrat et à prendre toutes les dispositions et actes nécessaires à la bonne exécution du contrat de délégation de service public

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité :

|            |    |
|------------|----|
| Votants    | 25 |
| Pour       | 25 |
| Contre     | -  |
| Abstention | -  |

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.

  
Le/La secrétaire de séance

  
Certifié conforme et exécutoire  
Le Maire de Pont de l'Arche.  
Richard JACQUET

